

PROMOUVOIR, DEVELOPPER ET FINANCER
LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES



MARQUEZ VOTRE DIFFÉRENCE,
CHOISISSEZ ASP, L'OCTA* QUI INNOVE

*OCTA: Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage



22 500 ENTREPRISES NOUS ONT DÉJÀ FAIT CONFIANCE



22 500 en 2007, c'est le nombre d'entreprises toutes branches professionnelles confondues, qui ont fait le choix de ASP...

ASP, LE SERVICE AVANT TOUT !

Privilégier la qualité du service : quoi de plus normal pour « Au Service de la Profession » qui, depuis près de 60 ans, s'engage aux côtés des entreprises et de toutes les écoles publiques ou privées pour assurer une prestation de haut niveau.

ASP est un acteur de tout premier plan. Il est l'un des 6 Organismes Collecteurs de Taxe d'Apprentissage à compétence nationale et interprofessionnelle agréés par l'administration en 2004.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! 10 000 en 1996, 22 500 en 2007, c'est le nombre d'entreprises toutes branches professionnelles confondues qui ont fait le choix de confier la gestion de leur dossier fiscal de taxe d'apprentissage à ASP.

Ses secrets : une solide expérience, une équipe qualifiée, une plate-forme Internet innovante et un réseau d'adhérents dense.

En tant que « collecteur / répartiteur », ASP, syndicat d'établissements privés, a pour mission de promouvoir, développer et financer les formations professionnelles. Il accompagne à ce titre plus de 500 établissements adhérents.

Les versements des entreprises permettent chaque année à ces derniers d'améliorer leurs moyens de formation pour réussir l'intégration dans la vie professionnelle de près de 200 000 élèves, étudiants et apprentis.

NOTRE ENGAGEMENT

Répondre aux exigences des entreprises comme à celles des établissements adhérents, tant dans les domaines techniques, informatiques et juridiques que dans le suivi administratif des dossiers auprès des différentes administrations.



ASP, SOUTENIR DES ACTIONS LOCALES !

La dynamique décidée par ASP vise à s'appuyer sur son réseau de 500 établissements pour favoriser le partenariat avec les entreprises, au service de la formation des jeunes.

Pour garantir un enseignement réussi, gage d'un recrutement de qualité, l'établissement a de plus en plus besoin d'entreprises partenaires pour accompagner les jeunes durant leur cursus et financer leurs formations professionnelles.

Ce soutien financier peut se faire par la taxe d'apprentissage. Seule cette contribution offre à l'entreprise la possibilité de participer, sans surcoût, au financement des formations professionnelles de son choix.

En versant sa taxe d'apprentissage à ASP, l'entreprise a la certitude que l'établissement désigné bénéficiera de la totalité du montant qu'elle lui a affecté, dans le respect des catégories d'habilitation.

De plus, ASP mutualise les «fonds non affectés» au niveau de chaque région pour les redistribuer intégralement aux établissements habilités, en fonction des besoins locaux recueillis auprès de ses commissions régionales.



L'établissement a de plus en plus besoin d'entreprises partenaires pour accompagner les jeunes durant leur cursus et financer leurs formations professionnelles.

NOTRE ENGAGEMENT

Transformer une contribution obligatoire en une source de financement des formations professionnelles, en prenant en compte les spécificités de chaque région ainsi que les besoins des établissements d'enseignement et des entreprises.



DEUX FOIS PLUS
D'ENTREPRISES
PARTENAIRES
EN 10 ANS...



www.asponline.org

Au Service de la Profession
22 rue de Varenne – 75007 Paris
Siret 775 666 159 00014 – NAF 911A

Tél : 01 42 22 13 60
Fax : 01 42 22 78 73

...le résultat de l'engagement de
ASP et de sa recherche permanente
de solutions de traitement

rapides | **simples** | **fiables**

RAPIDITÉ

**Une plateforme de services et d'applications
spécifiquement développés pour le web**

- ▶ Logitaxe, Effitaxe, Valoritaxe et Easytaxe permettent de calculer, sélectionner les écoles habilitées, éditer les bordereaux de paiement... en quelques clic.
- ▶ I-taxe : site Internet, juristes et techniciens informatiques répondent à toutes questions techniques, administratives et juridiques de manière précise et documentée.

SIMPLICITÉ

**Des applications pensées avec et pour
les utilisateurs**

- ▶ Prise en main immédiate même pour les tâches les plus complexes, sans explication longue et superflue.
- ▶ Suppression des tâches sans valeur ajoutée : ASP prend en charge toutes les démarches administratives, et les assistants contenus dans les applications web permettent d'aller à l'essentiel.

FIABILITÉ

Un contrôle permanent des informations

- ▶ Mise à jour en temps réel des données et des nouvelles règles de calcul dans les applications web.
- ▶ Accès à vos données sécurisé et personnalisé

Document remis par :